

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Madagaskar , Sambia
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Bovey, Audrey
Caretti, Brigitte
Clivaz, Romain
Eperon, Lionel
Mach, André
Schnyder, Sébastien
Unbekannt, Autor

Bevorzugte Zitierweise

Bovey, Audrey; Caretti, Brigitte; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Mach, André; Schnyder, Sébastien; Unbekannt, Autor 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Madagaskar, Sambia, 1990 - 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	1
Entwicklungspolitik	1
Aussenwirtschaftspolitik	2

Abkürzungsverzeichnis

EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
WTO	Welthandelsorganisation
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
EU	Europäische Union
DEZA	Direktion für Entwicklung und Zusammenarbeit

AELE	Association européenne de libre-échange
OMC	Organisation mondiale du commerce
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
UE	Union européenne
DDC	Direction du développement et de la coopération

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 31.08.1990
BRIGITTE CARETTI

En août, il se déplaça en **Italie et en Hongrie**. Dans ce dernier pays, il convint d'un accord de coopération qui devrait notamment prendre la forme d'un échange d'informations sur le fonctionnement du système politique, particulièrement sur le fédéralisme, la décentralisation et les minorités. Il alla également à Madagascar, où l'aide au développement suisse est très active.¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 14.08.2002
ROMAIN CLIVAZ

L'assassinat jamais élucidé d'un chef de projet de la DDC en 1996 ainsi que le **bilan mitigé de la coopération** avaient influencé négativement les relations bilatérales et poussé la Suisse à ne plus considérer l'île comme un pays de concentration de son aide au développement. Les nouvelles autorités ont cependant promis de faire toute la lumière sur le drame. La Suisse a demandé une conclusion judiciaire correcte et honnête de l'affaire.²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 29.01.2003
ROMAIN CLIVAZ

Le **président malgache** Marc Ravalomanana a rencontré son homologue Suisse en début d'année à Genève. Pascal Couchepin a obtenu des garanties concernant la publication des conclusions de l'enquête sur la mort du chef de projet de la DDC assassiné en 1996.³

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 24.09.2018
AUDREY BOVEY

Le 24 septembre 2018, le Conseil des Etats a accepté à l'unanimité (42 voix pour et 1 abstention) le projet d'arrêté fédéral portant approbation de la **convention contre les doubles impositions entre la Suisse et la Zambie**. En conformité avec les standards internationaux établis par le Modèle OCDE, la nouvelle convention remplace l'accord contre les doubles impositions conclu en 1954 entre la Suisse, le Royaume-Uni et l'Irlande du Nord, dont l'application avait été étendue à la Fédération de Rhodésie et Nyassaland (regroupement, sous tutelle britannique, d'anciennes colonies d'Afrique australe dont découle notamment la Zambie) en 1961. Le projet passe au Conseil national.⁴

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 06.12.2018
AUDREY BOVEY

Le 6 décembre 2018, le Conseil national s'est à son tour exprimé en faveur de la **convention contre les doubles impositions** signée **entre la Suisse et la Zambie** (87 voix pour, 43 contre et 43 abstentions). Céline Amaudruz (udc, GE) avait au préalable fait savoir que les représentantes et représentants du groupe parlementaire de l'Union démocratique du centre avaient l'intention de s'abstenir ou de refuser l'accord soumis au vote, craignant notamment que ce dernier n'ouvre la porte à des demandes groupées ou «fishing expeditions». Dans les faits, le groupe UDC a finalement voté en majorité contre le projet du Conseil fédéral (43 voix contre, 8 pour et 1 abstention à l'occasion du vote sur l'ensemble, 67 voix contre lors du vote final). La convention a en définitive été adoptée par chacune des deux chambres fédérales à l'occasion du vote final du 14 décembre 2018.⁵

Entwicklungspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.12.1990
BRIGITTE CARETTI

Les aides à la balance des paiements visent à soutenir les réformes macro-économiques en facilitant l'approvisionnement de la population et en permettant une meilleure exploitation des capacités inutilisées. **Madagascar** bénéficia, en 1990, d'une telle forme d'appui (15 millions de francs), afin de financer des importations de médicaments de première nécessité. Il en fut de même pour la **Tanzanie** (9 millions), dont la subvention doit aider les secteurs de l'énergie, de la production pharmaceutique locale ainsi que l'achat de remèdes.⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1991
ANDRÉ MACH

Les objectifs des consolidations de dettes sont, d'une part, de protéger les créanciers publics et privés contre les pertes ainsi que de leur assurer un traitement égal dans le cadre des prestations du service de la dette et, d'autre part, d'aider les pays bénéficiaires à adapter leur économie à de nouvelles conditions. En 1991, **des accords de consolidation de dettes ont été signés** avec la **Bolivie** (16 millions de francs), le **Honduras** (55), le **Pérou** (175). De même, des **accords de rééchelonnement de dette** ont été conclus avec la **République du Congo** (7,1 millions de francs), **Madagascar** (1), le **Nigéria** (51,1), la **Zambie** (12,1), le **Sénégal** (7,5), le **Togo** (33) et la **République centrafricaine** (2).⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1993
AUTOR UNBEKANNT

Bien que l'aide au développement ait subi certaines coupes budgétaires, les engagements pris par la Confédération furent nombreux en 1993. Des **accords de financements mixtes** ont été conclus avec le Vietnam, la Thaïlande et le Pakistan. Plusieurs négociations sur des actions bilatérales de désendettement se sont déroulées en 1993; des **accords de réduction de dette** ont ainsi pu être conclus avec la Bolivie, le Honduras, le Nicaragua, le Pérou, la Jordanie, le Mozambique, la Tanzanie et la Zambie. Des **aides à la balance des paiements** ont également été octroyées à l'Ethiopie, au Vietnam, à Madagascar et à l'Ouganda. Enfin, des **accords bilatéraux de consolidation et de rééchelonnement de dettes** ont été signés avec le Brésil, le Honduras, la Guinée, le Mali et la Sierra Leone.⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1994
LIONEL EPERON

La Confédération n'a accordé en 1994 qu'un seul **financement mixte** d'un montant de CHF 67.75 millions (dont 27.1 millions à la charge de la Confédération). Celui-ci a été attribué pour un projet de centrale thermique aux Philippines. Des **accords bilatéraux de désendettement** ont, par ailleurs, été signés avec l'Equateur, la Côte d'Ivoire, le Honduras, le Mali, le Mozambique, la Zambie, le Sénégal et la Bolivie. Des **aides à la balance des paiements** ont, en outre, été accordées au Nicaragua, à la Bolivie, au Mozambique et au Burkina Faso.⁹

Aussenwirtschaftspolitik

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 10.03.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En janvier, le Conseil fédéral a présenté son **rapport sur la politique économique extérieure 2008**. Ce rapport traite notamment des questions des ressources naturelles dans la stratégie économique extérieure, de l'OMC et des collaborations économiques multilatérales, de l'intégration économique européenne, des accords de libre-échange avec des pays tiers non-membres de l'UE ou de l'AELE, du système financier international, de la coopération économique au développement, ainsi que du contrôle et de la promotion des exportations. Il est accompagné d'un rapport concernant les mesures tarifaires prises pendant l'année 2008 et de 3 messages concernant des accords économiques internationaux. Ces derniers visent l'adoption d'un accord de libre-échange entre l'AELE et le Canada, d'un accord sur l'agriculture entre la Suisse et le Canada, d'un accord international sur le café, ainsi que des accords avec le Turkménistan et Madagascar concernant la promotion et la protection réciproque des investissements. Au **Conseil des Etats**, les rapports ont reçu un accueil favorable. La chambre haute en a ainsi pris acte et a adopté les cinq projets d'arrêtés fédéraux à l'unanimité. Au **Conseil national**, l'accueil a également été favorable. Les porte-paroles des groupes ont notamment souligné que le rapport relatif à la politique économique extérieure permettait de faire un véritable état des lieux des rapports économiques de la Suisse avec l'étranger. La chambre basse a donc pris acte des deux rapports et a adopté les arrêtés fédéraux à de larges majorités. Seuls des membres du groupe UDC s'y sont opposés.¹⁰

1) NZZ et Vr, 8.10.90; NZZ, 10.10.90; presse des 12.10. et 16.10.90.; Presse des 28.8. et 29.8.90.; Rapp.gest., 1990, p.46

2) LT, 9.2.02; TG, 9.8.02; Lib., 14.8.02.

3) LT, 28.1.03; presse du 29.1.03.

4) BO CE, 2018, p. 734 ss.; BO CE, 2018, p. 735; FF, 2018, p. 2749 ss.

5) BO CE, 2018, p. 1080; BO CN, 2018, p. 2006 ss.; BO CN, 2018, p. 2011; BO CN, 2018, p. 2254

6) FF, 1991, p. 374

7) FF, I, 1991, p.1093ss.

8) DP, 23.3.93.; FF, I, 1994, p. 760 ss.

9) FF, II, 1995, p. 90 ss.

10) FF, 2009, p. 573 ss.; BO CN, 2009, p. 236 ss.; BO CE, 2009, p. 35 ss.